

ABONNEMENT.

SAUMUR :
En an. . . . . 50 fr.
Six mois . . . . . 30
Trois mois . . . . . 15

POSTE :

Un an . . . . . 35 fr.
Six mois . . . . . 20
Trois mois . . . . . 10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — . . . . . 30
Faits divers, — . . . . . 15

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

17 Avril 1882.

Chronique générale.

M. Ferry a parlé à plusieurs membres du congrès des sociétés savantes, qu'il a vus ces jours-ci, des instructions qu'il se propose de donner pour l'application de la nouvelle loi. Le ministre aurait dit qu'il faudrait attendre assez longtemps pour que la loi pût être appliquée. Nous ne sommes pas en état, aurait-il déclaré.

Des comités de juristes vont se former dans plusieurs grandes villes, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, pour offrir leur concours à tous ceux qui voudront être éclairés sur les difficultés que va faire naître l'exécution de la nouvelle loi sur l'enseignement primaire.

D'après l'Union, M. de Freycinet aurait déclaré au conseil des ministres que l'attitude du nouveau cabinet égyptien rend très-difficile la solution pacifique de la question égyptienne.

Avant-hier sont parvenues au ministère de l'intérieur plusieurs dépêches du préfet de la Loire concernant les grèves de son département.

La situation, paraît-il, devient de plus en plus grave et ne peut qu'empirer si les députés de l'extrême-gauche vont faire, comme ils l'ont annoncé, des conférences en faveur des grévistes ; le préfet prie donc le ministre d'user de l'influence qu'il peut avoir sur les députés en question pour les faire renoncer à leur projet.

M. Goblet a envoyé dans la soirée au pré-

fet de la Loire une longue dépêche chiffrée, contenant des instructions spéciales en vue des événements qui peuvent surgir.

L'impératrice Eugénie, veuve de Napoléon III, est arrivée à Calais samedi, allant dans le midi de la France.

Vendredi, à Nantes, avait lieu une réunion de 3,000 personnes. Discours de M. Tony Révillon. Il a demandé la formation de syndicats de métiers, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la suppression du Sénat, les libertés communales complètes.

Toujours la liberté !
M. le ministre de la guerre a donné des instructions pour que les enfants de troupe soient envoyés désormais dans les écoles laïques, sans exception.

Le général du Barail, ancien ministre de la guerre, a été, pendant la guerre de 1870, un héros ; à la tête de sa brigade, il fit contre l'ennemi une charge devenue légendaire.

Le brave général aurait accepté le commandement d'une division, après avoir été commandant de corps d'armée ; mais les fruits secs du barreau, qui pullulent à la Chambre, protesteraient et voudraient interpellé M. le général Billot, comme ils ont interpellé le général Campenon au sujet de la nomination du général Miribel.

Allons ! à bas les prêtres ! à bas les magistrats ! à bas les généraux que l'ennemi lui-même a appris à respecter ! et vive la République ! Qu'importe à la République l'héroïsme, l'abnégation, le sang versé pour la patrie ! A bas les généraux ! On les remplacera par des avocats sans cause, des médecins sans malades, et, comme dit M. Gambetta, par des vétérinaires sans bêtes !

Comme l'ennemi de la France, qui a des

de Moltke, des de Bismark, des Osman-Pacha, des Skobeleff, doit être satisfait de la République !

A propos des lycéens de Montpellier, qui avaient fait annoncer pour le 12 avril un congrès solennel, nous lisons dans l'Ami des Campagnes :

« ... Ces collégiens ne sont pas plus fous ou plus ridicules que les organisateurs accoutumés des Congrès.

» En face des Louise Michel et des Hubertine Auclerc, des Léo Taxil et des saucissonniers du Vendredi-Saint, les collégiens de Montpellier forment un digne pendant. La démocratie est partout ; elle ravage tous les âges, tous les sexes et toutes les conditions, toujours bête à plaisir !

» Les parents des lycéens en révolution sont-ils bien à plaindre ?

» Quand ils ont confié leurs enfants à M. Ferry ou à M. Paul Bert, ne savaient-ils pas qu'ils les faisaient instruire dans les principes démocratiques ? Or, ni Dieu ni maître, voilà deux négations qui se tiennent. On ne veut plus d'aumôniers dans les lycées, on n'y tolère plus le maître d'études. La stupidité a aussi sa logique. »

UN PRÉSIDENT JESUITOPHOBES.

Un scandale a eu lieu mercredi à la Sorbonne, à la séance d'archéologie du congrès des délégués des Sociétés savantes de province.

La séance était présidée par M. Alfred Maury. Deux orateurs inscrits avaient été entendus. Différents savants non inscrits avaient obtenu l'indulgence de l'assemblée et la patience du président, lorsque M. de La Croix est monté à la tribune pour exposer les découvertes admirables qu'il a faites à Sanxay (Vienne).

M. de La Croix a fait là des fouilles célèbres, qui ont amené la découverte d'une ville gauloise unique, en merveilleux état de conservation et pourvue d'édifices qui jettent un

jour nouveau et éclatant sur les origines de l'histoire. Le monde savant entier est attentif aux travaux de l'éminent archéologue.

Or, à peine M. de La Croix était-il à la tribune, que le président, M. A. Maury, a déclaré d'un ton rogue qu'il était temps d'aller dîner, et il a levé la séance, au grand désappointement de tous les assistants.

Un détail expliquera tout : M. de La Croix s'appelle le P. de la Croix et il est Jésuite.

Il est probable que M. A. Maury a, par égard pour M. Ferry, cru devoir jouer un bon tour à ce Jésuite, qui se mêle d'être plus savant et plus célèbre que les laïques.

Il a bien mérité de son ministre, mais il a joué un vilain tour à ses collègues les archéologues, et il a donné une triste idée de son indépendance et de son éducation.

Si l'archéologie aussi se laïcise !

Vendredi a eu lieu, à l'Opéra, la première représentation de Françoise de Rimini, opéra en 4 actes avec prologue et épilogue, paroles de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de M. Ambroise Thomas.

Nous nous bornons aujourd'hui à signaler les fragments les plus applaudis de cette partition hautement estimable. Notons particulièrement le chœur des ombres, la symphonie funèbre, le duo entre Dante et Virgile, l'entrée de Francesca et Paolo, dans le prologue.

Au premier acte, le duo du livre, par M<sup>lle</sup> Salla et M. Sellier ; la mélodie dite par Lassalle et le finale.

Au second acte, le cantabile de Guido, par M. Gailhard ; le trio entre Francesca, Paolo et Ascanio (M<sup>lle</sup> Richard) ; le chœur des pages.

Puis, l'arioso de Malatesta (M. Lassalle), le ballet, avec M<sup>lle</sup> Mauri.

Le quatrième acte est un long duo d'amour.

CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS.

Jamais, depuis quinze jours, on n'avait

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

CONGÉ DU CAPITAINE

Par Édouard CRIMBLOT.

LES FURRURS DE PHILOCTÈTE.

(Suite.)

— Si au moins M<sup>me</sup> Ruch était là. Ma foi non ! Elle serait capable de m'arracher les yeux, car elle est jalouse en diable, la brave femme, ajouta dans une partie pleine de fatuité M. Philoctète.

» Mais aussi quelle satanée course nous fait faire l'officier ! Vrai bon Dieu ! ça n'a pas de bon sens !

» Nous partons juste au moment de l'inspection, le capitaine la figure vent devant, comme disent les mathurins. Vous croyez peut-être que le capitaine pense à sa graine d'épinards qu'il abandonne ainsi de gaieté de cœur ? Vous croyez qu'il pense à son ordonnance et à la mère Ruch, qui ne sera — je l'ai juré — la femme que de l'ordonnance d'un officier supérieur et dont ce caprice va prolonger

indéfiniment le veuvage ?

» Ah ! bien oui ! de tout cela il s'en moque comme d'une vieille molette d'éperon !

» Au quartier, comme un vil carcan de troupe, sa jolie Paola, que bien sûr il n'y a pas une particulière qui ait des cheveux comme elle ; fais ton sac, Philoctète ! au diable la mère Ruch et en route ! En chemin de fer, première classe, s'il vous plaît, lui et moi, comme si j'étais le larbin d'un milord ! et hue ! la jument noire à toute vapeur !... Et tout ça pourquoi ? Pour tomber dans un méchant trou de Normandie, où le raisin est remplacé par la pomme, chez une espèce de pékin, un nommé Pierre Landry, qui s'avise de mourir juste au moment où le capitaine lui fait l'honneur de venir chez lui et n'a que le temps de lui serrer la main avec un regard où il y a plus de remords pour sûr que de bonne conduite et de lui désigner une méchante cassette.

» Et puis, ouf ! plus personne. Si ça a du bon sens !

» Et voilà le capitaine fourré dans les paperasses jusqu'au coude ; et je te remue et je te relis, et à chaque lecture un gros flot de larmes qui dégringole jusqu'à sa moustache. Un capitaine qui pleure ! N'empêche, je ne voudrais pas être dans la peau de ceux qui ont lâché ces écluses...

Et tout en monologuant, Philoctète, assis, le dos appuyé contre un pilier des arcades, berçait,

comme s'il n'avait fait que cela toute sa vie, la pauvre Djemmaah, dont la crise nerveuse avait cessé et qui, la tête appuyée sur le genou du vieux soldat, s'endormait peu à peu.

Mais la fraîcheur apportée par les brises de mer, et qui succède si rapidement, sous ce climat, aux grosses chaleurs du jour, commençait à se faire sentir, et la jeune Arabe frissonnait sous son léger burnous.

Philoctète, avec toutes les précautions imaginables pour ne point déranger la dormeuse, ôta sa vareuse et l'en couvrit sans se préoccuper le moindrement des sourires que ses allures de bonne d'enfant, en si étrange contraste avec ses grosses moustaches hérissées et sa figure rébarbative, amenaient sur la figure des passants.

Quelques-uns s'étaient rapprochés et lui avaient fait observer qu'il serait infiniment préférable pour la jeune fille et pour lui d'entrer dans une des maisons voisines.

— Qu'est-ce qui vous demande l'heure qu'il est à vous autres ? avait riposté Philoctète. Le capitaine m'a dit de l'attendre, je l'attends ! Allez à vos affaires et laissez-moi tranquille.

Et Philoctète reprenait son bercement interrompu par les fâcheux.

— C'est égal, il tarde bien à revenir, reprenait-il entre ses dents. Ils ont raison, ces lascars, je dois avoir une drôle de tête tout de même. Et puis

je vous demande ce que nous allons en faire de cet embarras de fille ? Nous repartons demain, a dit le capitaine. C'est comme à Beauzeville ! A peine arrivés, faut regraisser ses bottes. En route pour Marseille, en bateau pour Alger. On débarque... En route pour... pour le diable bien sûr !

» Oh ! mais j'en ai assez, moi, de cette existence, grognait Philoctète en gesticulant du bras gauche, mais en se gardant bien de remuer le bras droit qui maintenait Djemmaah. J'en ai assez, je donne ma démission. Si ça a du bon...

— Philoctète !

— Présent, mon capitaine !

— Allons, au trot. Donne le bras à la petite et amène-la. Je n'ai pu avoir aucun renseignement sur sa famille ou sur sa demeure. — Djemmaah, interrogée par le capitaine quelques minutes après l'accident, n'avait, on le sait, répondu que quelques mots entrecoupés prononcés en langue arabe, — mais je lui ai trouvé un asile momentané et dès qu'elle y sera installée nous nous remettrons en route.

— Lui donner le bras ! Plus souvent que je vais la réveiller, la pauvre mignonne. Si le capitaine avait été embrassé comme elle par un serpent, on verrait s'il se tiendrait si facilement que cela sur ses jambes !

Et Philoctète enlevant Djemmaah dans ses bras nerveux suivit son capitaine.

vu au Palais de l'Industrie affluence de monde pareille à celle de samedi. Les cavaliers de l'armée ont été plus brillants que jamais, et ils étaient nombreux.

La Coupe, bien disputée, a été gagnée par Silencieuse, montée par M. de Jamilhac, sous-lieutenant au 43<sup>e</sup> dragons; le second prix a été pour Cambye, monté par M. Conneau, lieutenant au 6<sup>e</sup> dragons.

Prix créés : Fable, au baron de Klopstein (Saint-Cyr); Florentine, à M. Hérisant, capitaine au 8<sup>e</sup> dragons; Aldée, à M. de Fiers, sous-lieutenant au 18<sup>e</sup> dragons; Monsieur de Crac, au vicomte de Canisy (Saumur).

Flois de rubans : La Caille, à M. Daru, lieutenant au 35<sup>e</sup> d'artillerie; Phaon, à M. Dilschneider, sous-lieutenant au 18<sup>e</sup> dragons.

Les journaux algériens racontent un grave incident qui a eu lieu à l'oasis de Tougourt, dans la province de Constantine :

« Le 3 avril, au soir, un caporal de tirailleurs, nommé Ali, dans un état complet d'ivresse, a insulté son lieutenant et l'a menacé de telle façon que celui-ci prit quatre hommes auxquels il donna l'ordre d'arrêter le caporal; les quatre hommes refusèrent d'obéir; à deux reprises, le lieutenant commanda quatre nouveaux hommes, tous résistèrent, et l'officier, devant leur attitude, fut même obligé de se réfugier chez un habitant de Tougourt, où se trouvait déjà un maréchal des logis de chasseurs, de passage.

Sur l'ordre du lieutenant, le maréchal des logis réussit, avec quatre de ses hommes, à enlever le caporal, qu'il remit à la casbah entre les mains du chef de poste. Le caporal indigène prit un fusil et coucha en joue les chasseurs qui l'avaient arrêté; le garde fit alors mine de le conduire en prison.

Un quart d'heure après, le caporal avait réuni vingt-six hommes, leur faisait mettre la baïonnette au canon, menaçait de son arme le chef de poste, un caporal français, et allait jusqu'à frapper le lieutenant Salah, récemment promu.

Le forcené ne s'arrêta pas là; il commanda par le flanc droit, puis, passant avec sa petite troupe devant le poste, dont il emmena la sentinelle, il prenait la route de Biskra. Les mutins, rejoints entre minuit et une heure du matin par le lieutenant Moralli et le kalifa, près d'Al Ksour, mirent de nouveau la baïonnette au canon et refusèrent toute explication. La bande se mit ensuite à errer sur la route, sans vivres et ne possédant heureusement que les six cartouches de la sentinelle.

Toute la nuit, le maréchal des logis de chasseurs et les hommes de son détachement ont dû faire des patrouilles et, grâce à l'énergie d'un officier d'administration, ont pu faire prévenir les détachements des sondages de se tenir sous les armes.

#### LES TRAPPISTES DÉFRICHEURS EN ALGÉRIE.

Le gouvernement qui a pour devise Ega-

lité a souvent été pris en flagrant délit de mensonge. Une fois encore nous constatons que la justice républicaine a deux poids et deux mesures.

Pendant que la République chasse les moines bénédictins de Ligugé et de Solesmes, elle se garde bien de toucher aux Trappistes d'Algérie, qui ont rendu et qui rendent encore de si grands services à la cause de la colonisation. Au point de vue matériel même, les Trappistes ont entrepris et mené à bien une œuvre qu'un journal républicain, la Loi, signale en termes empreints d'une équité digne de remarque :

« Le gouvernement leur donna comme concession des terres incultes où le palmier nain formait, avec les aloès et les cactus, des fourrés inextricables. J'ai vu, dans les terres déjà défrichées et cultivées, des charnières traînées péniblement par vingt-deux bœufs.

Aujourd'hui, non-seulement les premières concessions sont défrichées et cultivées, mais les nouveaux terrains mis à la disposition du couvent sont en pleine voie de défrichement.

Cinq cents ouvriers, sous la direction des religieux, arrachent tous les jours un lambeau de terre à la nature inculte, et la vigie vient remplacer toutes les broussailles improductives.

Les constructions actuelles ne peuvent plus suffire pour abriter les travailleurs; il a fallu créer une succursale, et à l'heure actuelle, sur les concessions les plus éloignées, les Trappistes construisent des maisons pour loger les colons qui leur loueront les dernières terres qui ont été défrichées.

Ces terres avaient une valeur de 45 francs l'hectare; elles ont été plantées de vignes, de géranium-rosa ou bois d'eucalyptus, et valent actuellement 1,500 à 2,000 francs, et bien souvent plus ! »

Ce que les Trappistes colonisateurs de l'Algérie ont fait, d'autres ordres religieux le font actuellement en France.

Il n'en est pas moins vrai que le gouvernement les a sacrifiés aux passions anti-religieuses, dans l'intérêt de sa propre conservation.

#### NOS FRONTIÈRES DE L'EST.

La Gazette de l'Est publie l'intéressant article suivant sur la situation actuelle de nos frontières de l'Est :

« Ceux qui n'ont pas visité notre nouvelle frontière de l'Est depuis la guerre de 1870 auraient peine à se reconnaître au milieu des immenses travaux militaires qui ont été exécutés pendant les sept ou huit dernières années.

Sur presque tous les points, de Montmédy à Belfort, les plus hautes collines ont été dépouillées, pour la construction de forts, des bois touffus qui les couronnaient autrefois, et l'on n'aperçoit plus que leurs cimes qui se profilent tristes et dénudées sur le ciel.

horizons; il s'était caché derrière ces buissons de cactus et de figuiers de Barbarie, se déchirant à leurs larges feuilles barbelées, mais heureux d'entendre une voix chérie lui crier avec une feinte colère :

— Jean, veux-tu venir, vilain enfant, je le dirai tout à l'heure à ton père.

— Oh ! je le lui dirai bien moi-même, car le voici, ripostait l'enfant.

Et il courait de toute la force de ses petites jambes vers ce terrible père qui, son service à Alger fini, revenait à grands pas vers son petit cottage de Mustapha et trouvait à mi-côte sa jeune et charmante femme et son beau baby qui n'avaient point eu la patience de l'attendre à la maison.

Et l'enfant se jetait à toute volée dans les jambes de son père qui l'enlevait de terre et déposait un long baiser sur ses boucles blondes, tandis que le gamin, prenant les devants, gazouillait à son oreille :

— Tu sais, papa, méchante petite mère m'a encore grondé... Non, c'est pas vrai, ajoutait-il aussitôt en voyant sa mère les rejoindre, c'est moi qui ai été méchant.

Puis le père, son gamin sur un de ses bras, entourant tendrement de l'autre les épaules de sa femme, prenait sur sa droite, à la hauteur du Marabout, un petit sentier ombreux et fleuri qui

Les coteaux, couverts de vignes et de jardins, qui, jadis, présentaient de loin l'aspect d'immenses nappes de verdure, sont sillonnés aujourd'hui de lignes blanches, routes militaires, plans inclinés, tranchées, excavations de toutes sortes.

Toul, on le sait, est aujourd'hui notre plus puissant boulevard sur la frontière de l'Est. Placée sur la ligne ferrée de Paris à Strasbourg, et dominée de tous côtés par des hauteurs, cette place est admirablement disposée pour former un vaste camp retranché. Six forts, dont quelques-uns sont complètement terminés à l'heure actuelle, ont été construits autour de la ville. Le plus important est le fort Saint-Michel. Ce fort, qui est à 385 mètres d'altitude, est construit sur une colline située à une portée de fusil de Toul, à la même place d'où, en 1870, les batteries prussiennes bombardaient la vaillante petite ville.

Au nord-ouest du fort Saint-Michel, se trouve le fort de Lucey, qui domine toute la vallée de la Moselle jusqu'à Pont-à-Mousson. Plus au nord, on aperçoit de Lucey le fort de Gironville, qui relie la place de Toul à Saint-Mihiel et Verdun.

Il est question, en ce moment, de construire un nouveau fort entre les deux derniers que nous venons de citer, à Boucq.

A l'ouest de Toul, la ligne de chemin de fer de Paris à Strasbourg est défendue par deux forts, l'un au nord, le fort d'Ecrouves, qui a 359 mètres d'altitude; l'autre, au sud, le fort de Domgermain, situé à 382 mètres au-dessus du niveau de la mer. Enfin, au sud de Toul, se trouvent deux autres forts, au Thillot, et, du côté de Nancy, à Villey-le-Sec. Par ce dernier, la place de Toul est reliée au système défensif de la haute Moselle et aux deux immenses forteresses que l'on construit en ce moment, à Frouard, à l'intersection des lignes ferrées de Strasbourg et de Metz, et à Pont-Saint-Vincent, au confluent de la Meurthe et de la Moselle.

Quant aux vieilles fortifications de Vauban, qui ont si peu protégé la ville en 1870, il est fortement question de les abattre et de donner ainsi à la ville, étouffée dans son enceinte, toute facilité d'extension.

Verdun est pour la vallée de la Meuse ce que Toul est pour la vallée de la Moselle. Comme pour cette dernière place, les remparts construits par Vauban ont été, il y a douze ans, d'une parfaite inutilité.

La vieille cité épiscopale a été bombardée de la belle façon par les canons allemands établis sur les hauteurs environnantes, et l'on se raconte encore, le soir à la veillée, l'audace des uhlans prussiens, qui s'en venaient la nuit faire résonner les crosses de leurs fusils contre les portes de la place.

Aujourd'hui, semblable exploit ne serait plus guère possible, car Verdun est défendue par douze forts détachés, dont huit construits à l'est, du côté de la frontière, et quatre à l'ouest.

Sur la rive droite de la Meuse, au nord de Verdun, le premier fort que nous rencontrons est celui de Belleville, qui commande les lignes de chemins de fer de Metz

à Reims et de Sedan à Lérrouville. En nuançant du nord à l'est, on aperçoit le fort Saint-Michel, construit sur la plus haute ligne de Verdun, à 347 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Puis viennent les forts de Souville, de Tavannes, de Belrupt, du Roselier, de d'Haudainville, qui commande la route de Metz, et enfin le fort de Génicourt, qui est placé à 44 kilomètres de Verdun, et relie la place à Saint-Mihiel et à Toul.

Sur la rive droite de la Meuse, du nord de Paris, les forts sont moins nombreux, moins éloignés de Verdun.

Le premier qui se présente aux regards est le fort de Dugny, qui commande la ligne ferrée de Sedan à Lérrouville.

On aperçoit ensuite, en remontant le nord, les forts de Regret, de Sivy et de Marre. Ce dernier coopère avec le fort de Belleville à la défense des lignes de chemins de fer de Metz à Reims, et de Sedan à Lérrouville.

Pour compléter le système défensif si puissant de Verdun, il est question, au moment, de construire un nouveau fort, le fort d'Etain, sur la ligne de Metz à Reims, quelques kilomètres seulement d'Alsace Lorraine.

#### Le combat de l'Oued-Fendi.

Le Petit Marseillais a reçu, par un de ses correspondants, les renseignements qui suivent sur le combat de l'Oued-Fendi :

Je m'empresse de vous adresser les quelques détails qui me parviennent sur ce combat qui aura certainement une grande influence sur la suite des opérations, dans tous les cas, a failli mettre fin à la surrction par la prise du principal chef.

Il y a quelques jours, l'autorité française était informée par des émissaires que Bou-Amena, ayant reformé ses contingents s'était avancé vers le territoire de la France, sans nul doute, à l'occasion d'une nouvelle incursion sur notre territoire.

On résolut de le prévenir. On s'assura d'abord que réellement quitté ses campements du territoire algérien et s'était rapproché de notre territoire dans un but évidemment hostile.

Aussitôt le commandant Marmelade prit l'ordre de rassembler sa petite colonne et de marcher sur lui.

Cet ordre fut exécuté avec la plus grande discrétion et une célérité dont on trouve d'exemples.

Bou-Amena avait été signalé avec ses contingents, groupés sur l'Oued-Fendi, affluent de l'Oued-Zouffana, au sud de Guig, à près de 200 kilomètres au sud d'Ain-Sefra.

La petite colonne se mit en marche le 2 mars. L'avant-garde, composée de deux compagnies du 2<sup>e</sup> tirailleurs, d'un escadron du 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique et d'un peloton du 2<sup>e</sup> spahis, était sous les ordres du commandant Catroux, du 2<sup>e</sup> régiment de tirailleurs.

Le succès de l'expédition dépendait de la rapidité avec laquelle elle serait exécutée. Le commandant Catroux le comprit et qu'il prit toutes ses mesures en conséquence. Il fit monter ses fantassins sur les hauteurs de la colonne et se dirigea tout droit, ne laissant que le temps strictement nécessaire pour laisser souffler les bêtes, vers le lieu où les rebelles étaient campés.

En deux jours et une nuit, il avait parcouru 100 kilomètres et se trouvait, le 4<sup>e</sup> avril, tout près de l'Oued-Fendi.

La course avait été si rapide, qu'on n'avait pu être prévenu et qu'on allait le prendre.

Le commandant Catroux fit rassembler ses hommes et se prépara à attaquer les contingents rebelles le 2, de grand matin.

Malheureusement, Bou-Amena avait été informé, un peu tard, il est vrai, de la présence des Français.

Mais comme il ne s'attendait pas à la poursuite subite que rien ne lui avait permis de prévoir, il avait établi ses campements tentes étaient dressées, et il lui fallut un temps relativement assez long pour quitter tout son monde, lever le camp et se retirer.

De son côté, le commandant Catroux voyant que l'oiseau s'était envolé, avant le nid encore chaud, n'avait pas eu de temps. Il s'était remis à la poursuite.

#### LA MAISON DU DÉSORDRE ET LA MAISON DU BONHEUR.

Le lendemain Montmédy, un moment arrêté dans ce voyage précipité qui dérangeait si fort les habitudes régulières du pauvre Philoctète, remonta, en compagnie de son fidèle ordonnance, cette rampe de Mustapha, que nous avons essayé de décrire dans un de nos précédents chapitres.

Philoctète grognait pour n'en point perdre l'habitude :

— C'était bien la peine de sauver une pauvre fille, de la veiller toute une nuit — car Philoctète et le capitaine avaient passé les heures qui venaient de s'écouler au chevet de la pauvre Djeumaah reprise par une fièvre ardente accompagnée de délire, — pour la planter là le lendemain matin.

Mais Philoctète se contentait de maugréer entre ses dents. La vue du visage de son capitaine lui fermait, malgré lui, les lèvres. Celui-ci s'arrêtait presque à chaque pas sur cette route qui lui rappelait évidemment des souvenirs à la fois cruels et doux. On eût dit qu'il reconnaissait chaque touffe de lentisques ou de mimosas. Il cueillait une de leurs fleurs diaprées et la baisait en murmurant non plus le nom de son père, mais celui d'une femme.

C'est que tout enfant il avait couru sur cette route, cueilli ces fleurs, contempné ces merveilleux

aboutissait à sa maison !

Chère petite maison, que de bonheur elle avait recélé dans ses quatre pièces bien modestement meublées, mais dont les larges baies s'ouvraient sur la mer et livraient aux deux jeunes époux, accoudés vers la fin du jour à l'une de leurs rampes, l'immense ligne d'horizon où se confondaient les flots bleus et le ciel d'azur de la Méditerranée !

René Montmédy, le père de Jean, était lieutenant-trésorier au 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique. Ces fonctions de trésorier, assez peu en harmonie avec son caractère aventureux, sa folle bravoure, son besoin de bruit, de dangers et de mouvement, il les avait acceptées, recherchées même, pour augmenter un peu, par le supplément de solde qu'elles donnaient, le bien-être de sa jeune femme.

Car René venait d'épouser Jeanne Landry, et Jeanne ne lui avait guère apporté en dot que ses dix-huit ans, une adorable beauté et un amour confiant et profond que rien, l'avenir le devait cruellement prouver, ne pouvait ébranler.

(A suivre.)

Entre Toulousain et Marseillais :

— Moi, mon cer, j'ai l'ouïe tellement fine que j'entends marcher ma montre même dans la poche...

— Et moi, peccaire, je l'entends quand elle est au clou, et même quand je dors !

avec plus d'ardeur que jamais, suivant les incidents aux traces qu'ils laissent derrière eux.

En effet, après quelques heures de cette chasse d'un nouveau genre, il apercevait les combattants ennemis qui, renonçant à une fuite qu'ils jugeaient impossible, s'étaient arrêtés dans un défilé qu'ils s'apprétaient à défendre vigoureusement.

Dans cette course au clocher, l'infanterie avait été dépassée par la cavalerie et était restée un peu en arrière. Il n'y avait devant l'ennemi qu'un escadron du 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique, commandé par le capitaine Dupré, et un détachement du 2<sup>e</sup> spahis, commandé par le lieutenant Carmillet.

Sans attendre les fantassins, les cavaliers chargèrent avec impétuosité, et, malgré les difficultés du terrain, se précipitèrent sur l'ennemi.

Celui-ci, lorsque l'infanterie arriva sur le lieu du combat, était déjà en pleine déroute, laissant 52 des siens sur le terrain.

Nous avions pris un drapeau, 80 tentes, et, parmi elles, celle de Bou-Aména, 26 femmes et enfants appartenant également au marabout, et un butin considérable en tapes, orge, dattes, approvisionnements de toutes sortes. Nous avons eu un chasseur d'Afrique tué et trois blessés.

La poursuite a duré jusqu'à la nuit et elle a dû se continuer le lendemain et les jours suivants.

Bou-Aména n'a échappé que par le plus grand des hasards; mais nous possédons, dans la personne de ses femmes et de ses enfants, des otages sérieux.

On espère, par ces otages, obtenir la soumission du marabout et arriver rapidement ainsi à la pacification complète du Sud oranais.

Dans tous les cas, ce succès fait le plus grand honneur à nos troupes.

## ÉTRANGER

**WURTEMBERG.** — Une dépêche, adressée de Stuttgart, nous a annoncé que le roi de Wurtemberg, Charles I<sup>er</sup>, avait reçu le 13 avril, des mains du Saint-Père, le baptême catholique. Il y a déjà quelque temps que le roi Charles avait formé le dessein de se convertir à la religion catholique; la personne qui l'y a toujours encouragé n'est autre que son auguste épouse, la reine Olga, laquelle considère avec raison le catholicisme comme se rapprochant bien davantage de la religion grecque, où elle est née, que le protestantisme. La population du Wurtemberg est, pour un bon tiers, catholique, en sorte que le roi Charles n'a pas rencontré de motif sérieux qui s'opposât à sa conversion. On sait, du reste, que le souverain d'un royaume presque entièrement protestant, le roi Albert de Saxe, est catholique, ce qui ne l'empêche pas de jouir de la pleine affection de ses sujets.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 avril.

Les rentes sont meilleures: le 3 0/0 fait 84.07; le 4 1/2, 118.20, retombe à 118.17.

Les fonds étrangers sont toujours aussi lourds: l'Italien à 90.20, le Turc à 12.97.

Les sociétés de crédit très-délaissées ont peu varié sur la veille.

La Banque de France se traite de 5,125 à 5,150.

Le comptant est ferme sur le Crédit Foncier à 1,650.

Les obligations Communales 4 0/0 nouvelles sont des titres excellents pour les petits capitalistes qui trouvent un bon revenu et une sécurité absolue. La Société Française Financière est demandée à 1,030.

Les Bons de l'Assurance Financière sont solidement établis au cours de 300. Les polices de capitalisation de cette société sont des plus recommandables pour les petits capitalistes.

Le Crédit Lyonnais est demandé à 790; nous voyons une excellente reprise sur cette valeur.

Le Crédit de France, la Banque Romaine fléchissent d'une manière très-inquiétante.

L'altitude des valeurs industrielles est faible. Le Suez cote 2,585.

Sur les chemins de fer, les transactions se sont ralenties: Lyon, 1,795; Nord, 2,145.

## Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 16 avril 1882.

Versements de 143 déposants (16 nouveaux), 34,756 fr. 32 c.

Remboursements, 15,130 fr. 74 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes et de Saint-Lambert-des-Lévéés.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Au Conseil municipal de Saumur

Du 16 avril 1882.

Inscrits ..... 3,227  
Votants ..... 1,924

dont la moitié plus un est 964.

Ont été élus conseillers:

MM.

LE BLAYE, ancien notaire... 1,029 voix  
BESNARD, docteur-médecin... 968

Les autres candidats sont arrivés dans l'ordre suivant:

MM.

Guibert, propriétaire ..... 944 voix  
Lacroix, jardinier ..... 916  
Le Brecq, propriétaire ..... 879  
Lorrain, plâtrier ..... 864  
Gablun, pharmacien ..... 806  
Albert, avoué ..... 754  
Perrault, vétérinaire ..... 475  
Voix perdues et nulles ..... 79

Les conservateurs ne peuvent que se féliciter de ce résultat.

Le scrutin sera de nouveau ouvert dimanche prochain pour l'élection de deux conseillers.

Nous apprenons que M. le Maire de Saumur et douze conseillers municipaux, par suite du résultat des élections, ont donné dès hier soir leur démission.

DERNIÈRE HEURE.

Tout le Conseil est démissionnaire.

**Assises de Maine-et-Loire.** — Voici les noms des jurés de notre région pour le 2<sup>e</sup> trimestre de 1882:

MM.

Arrault-Normand, Louis, propriétaire à Bagneux.  
Babin, Auguste, propriétaire à Coutures.  
Cartier, François, ancien pharmacien à Longué.  
Perrigault, Victor, médecin et maire de Vernantes.  
Babin, Jean, notaire à Tigné.  
Boril, Eugène, propriétaire au Vaudel-nay-Rillé.  
Bouyer, Armand, propriétaire aux Tuffeaux.  
Saunier, René, propriétaire à Neullé.  
Ballu, René, adjoint à Cizay.

Nous apprenons la mort de M. Charles Bourlon de Rouvre, préfet de Maine-et-Loire et préfet de la Loire-Inférieure sous l'Empire. Il avait débuté dans la carrière administrative, comme sous-préfet de Sainte-Menhould, en 1848.

M. de Rouvre laisse un fils, qui a épousé récemment M<sup>lle</sup> Lebaudy, fille du député de Seine-et-Oise.

### Théâtre de Saumur

Le vendredi 28 avril, seule représentation extraordinaire des RANTZAU, par la Compagnie des Tournées artistiques en France et à l'étranger, sous la direction de M. Emile MARCK.

L'événement de Paris, aujourd'hui, est le triomphe que vient de remporter à la Comédie-Française l'œuvre puissante de MM. Erckmann-Chatrian, les Rantzau.

Jamais succès ne fut plus éclatant, ni, à coup sûr, plus mérité que celui qui vient d'obtenir cette pièce si profondément humaine, intéressante, honnête, et par instants d'un tragique qui émeut jusqu'au fond du cœur. Un vieux maître d'école de village apporte à travers l'œuvre une note gaie et attendrie tout à la fois, tandis que les péripéties de la famille des Rantzau éveillent chez les spectateurs les émotions les plus saines et les plus sincères qu'on ait rencontrées au théâtre.

A une œuvre pareille il faut des interprètes d'élite. MM. Erckmann-Chatrian ont chargé M. Marck, un artiste et un directeur dont la réputation n'est plus à faire, du soin de diriger en province les représentations des Rantzau.

Ils ont désigné eux-mêmes les artistes qui devaient composer la troupe, et dirigé les répétitions avec la même sollicitude qu'à la Comédie-Française.

C'est donc une reproduction fidèle et vivante que nous aurons, le vendredi 28 avril, de cette œuvre superbe qui passionne actuellement Paris.

### LA REVANCHE DES PLUS IMPOSÉS.

La loi qui supprime l'adjonction des plus imposés « soit en matière d'impositions extraordinaires ou d'emprunts à voter par le conseil municipal, soit en toutes autres matières », produit déjà des conséquences que n'avaient pas prévues, sans doute, les honorables réformateurs du parlement.

Nous apprenons, en effet, de divers côtés, qu'un grand nombre de propriétaires ont pris la résolution de stipuler dans les baux de propriétés rurales ou urbaines, que l'impôt foncier sera à la charge du locataire ou du fermier, et que celui-ci s'engagera, sous peine d'expulsion immédiate, à supporter l'augmentation de l'impôt venant à se produire au cours du bail.

Si les nombreuses lois, dites de réformes, que les fabricants du Palais-Bourbon confectioient en gros pour nous les faire subir en détail, étaient soumises, avant la discussion publique, à des praticiens expérimentés comme il s'en trouvait jadis au conseil d'État, il est probable que ces lois ne présenteraient pas, dès le lendemain de leur promulgation, d'aussi invraisemblables *fautes*.

Pour le moment, et tant que les baux actuellement en cours ne sont pas expirés, les propriétaires plus imposés amasseront des rancunes et... ajourneront leur rire; — tandis que les locataires et fermiers riront de ce rire jaune qui n'a qu'un temps pour s'épanouir.

A mesure que les baux expireront, les propriétaires s'en donneront de rire sans que leurs rancunes s'effacent — tandis que les locataires ou fermiers crieront comme des chats qu'on caresse à *contre-poil*.

Si c'est cela qu'on appelle les prodigieux résultats de la loi, — c'est au Palais-Royal que cela devrait se jouer — mais non au Palais-Bourbon.

### TERRIBLE ACCIDENT A LANGEAIS.

Vendredi soir, vers cinq heures, à Langeais, un accident terrible est arrivé à M<sup>me</sup> Albert Lemesle, femme du conseiller général, demeurant à Saint-Michel, commune de Langeais.

M<sup>me</sup> Lemesle, montée dans un coupé, était en compagnie de M<sup>lle</sup> Morin, sa domestique, et d'un jeune enfant âgé de 7 ans à peine. Le cheval attelé à cette voiture légère filait rapidement, conduit par le cocher Bourdat, quand, arrivé au lieu dit la Cueillette-Minot, le cocher fit la rencontre de deux voitures chargées de cuirs et attelées chacune d'un cheval conduit par deux charretiers. A l'approche de la voiture de M<sup>me</sup> Lemesle, les charretiers s'empressèrent de ranger leur attelage à droite pour céder la moitié de la chaussée. En passant près des voitures chargées de cuir, le cheval de M<sup>me</sup> Lemesle qui allait au trot eut peur et se jeta à droite en franchissant une haie d'une hauteur d'un mètre environ. La haie franchie, le cheval, la voiture et les trois personnes furent précipitées au-delà de la haie où se trouvait un déblais de quatre mètres environ de profondeur; la route dans cet endroit est environ de quatre mètres au-dessus des terres labourables. Dans cette chute, le cheval n'eut aucun mal; le cocher, voyant le danger, sauta de la voiture, et en fut quitte pour la peur. Malheureusement, il n'en fut pas de même pour M<sup>me</sup> Lemesle qui a eu, dans cette

catastrophe, les deux poignets cassés et plusieurs autres blessures graves sur différentes parties du corps; M<sup>lle</sup> Morin a également le bras droit cassé et une forte blessure à la tête; quant à l'enfant, il n'a été blessé que très-légerement.

(Indépendant d'Indre-et-Loire.)

### Publications de mariage.

François-Adrien Desmazures, sellier, de Saumur, et Mélanie-Alice Martinet, sans profession, de Saulieu (Côte-d'Or).

Auguste Marliac, employé de commerce, de Saumur, et Mathilde-Jeanne-Henriette Unalserres, couturière, de Tours.

Paul-Romain Chalumeau, receveur de l'enregistrement, de Neullé-Pompière, et Joséphine-Marie Ciret, sans profession, de Saumur.

Léon-Hyacinthe Lelavandier, conducteur des ponts-et-chaussées, de Saumur, et Léocadie-Marie Hélo, demoiselle de magasin, d'Angers.

### CONSEILS ET RECETTES.

**Les artichauts perfectionnés.** — Amateurs de ce fruit justement populaire, qui le cultivez pour le plaisir ou pour le profit, le voulez-vous voir prendre un développement considérable?

Aussitôt qu'une pomme est formée, incisez longitudinalement la tige qui la porte à 8 ou 10 centimètres au-dessous, et que la fente ait de 5 à 6 centimètres de longueur; dans cette dernière, placez un petit coin en bois pour la tenir ouverte; puis, relevez en capuchon les feuilles au-dessus du fruit, et liez-les de manière à former une enveloppe laissant à l'artichaut la faculté de prendre toute sa croissance.

Préférez-vous lui donner une qualité supérieure comme saveur?

En ce cas, en le recouvrant d'une pièce d'étoffe de laine noire, fixée au pédoncule, préservez-le de l'action de l'air et de la lumière, jusqu'à parfaite végétation. Quand vous y goûterez, vous le trouverez exquis.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré:

TEXTE: Courrier de Paris, par Gérôme. — Chronique de la semaine, par Georges Price. — Memento. — Les premières feuilles, par Ch. F. — Théâtres, par Damon. — La cavalerie hongroise, par Taddée. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Après la tempête, par Saint-Marc. — Courrier du Palais, par M<sup>re</sup> Guérin. — Le présent et le passé, par Ch. Frank. — Pèlerinage à Médine, par Ch. Frank. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M<sup>re</sup> Iza de Cérigny.

GRAVURES: Théâtre de la Renaissance: Madame le Diable, opérette-féerie en douze tableaux; VI<sup>e</sup> tableau. — Les premières feuilles. — La vie militaire en Hongrie. — Après la tempête. Le matin. — Iles Britanniques: un cottage dans l'île de Man. — Venise: le passé et le présent. — Campement de pèlerins, à Médine. — Rébus.

Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 15 fr. 10; trois mois, 6 fr.

Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

### LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

#### Revue hebdomadaire,

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> Lérída Geoffroy, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Ce charmant journal, imprimé avec un grand luxe et orné de nombreuses illustrations, compte déjà, au commencement de sa seconde année, près de 4,000 abonnés; de si brillants débuts n'étonneront pas ceux qui ont eu occasion de feuilleter un seul numéro du Jeune Age illustré.

Aucun journal n'existait encore qui s'adressât à l'âge intermédiaire qu'on peut appeler la seconde enfance; les bébés avaient leurs journaux; les grands frères, les grandes sœurs avaient les leurs; les enfants de dix à quatorze ans n'avaient pas une Revue périodique qui leur fût spécialement destinée. M<sup>lle</sup> Lérída Geoffroy a comblé cette lacune. Désormais, ces enfants n'auront qu'à demander à leurs parents de les abonner au Jeune Age illustré, et, chaque semaine, ils trouveront dans leur journal une charmante revue écrite tout spécialement pour eux, de jolis contes, d'intéressantes histoires dont les héros sont des enfants de leur âge, des récits de voyage, sans longueur ni détails inutiles, d'instructifs entretiens sur l'histoire naturelle, etc., etc.

Les concours de dessin, les concours littéraires, les prix offerts aux abonnés qui enverront le plus de solutions justes des nombreux problèmes proposés sous le titre: Heures de loisir, sont autant d'attraits qui assurent au Jeune Age illustré un succès toujours croissant auprès de ses gentils lecteurs.

Quant à la sympathie des familles, elle ne peut manquer à une publication dont le but est d'amuser et d'instruire les enfants, de développer leur intelligence, enfin, et surtout, de former leurs jeunes cœurs en ne mettant sous leurs yeux que de bons et salutaires exemples.

S. D.

**Bibliographie.**

**MICHELET.** — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr. ; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

**Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies.** 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

**Grand Atlas Universel de DUFOUR.** 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

**Guerres de la Révolution et du premier Empire.** 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

**L'Art National, par H. Du Cleuziou.** Des origines à la Renaissance du XIII<sup>e</sup> siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>,  
rue Jacob, 86, A PARIS.

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, ingénie et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 86, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :  
1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition : avec un gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

**LES CHEMINÉES** ne fument plus avec le fumifuge H. CAUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

**PHILOTESINE** au Goudron, poudre soluble à 2 centimes le litre remplaçant le vin de table. Agent précoce contre les maladies du larynx, des bronches et des poumons. MARCHIER FRÈRES & C<sup>o</sup>, à Privas (Ardèche) Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 63 à Lyon, rue Thiers, 8. Prix : par Boîte de Poudre vin rouge pour 100 litres, 2 francs 25 c. Pour la poste, 2 fr. 35

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).  
8 — 56 — — omnibus-mixte.  
1 — 25 — — soir, —  
3 — 32 — — express.  
7 — 15 — — omnibus.  
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.  
8 — 21 — — omnibus.  
9 — 43 — — express.  
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.  
4 — 44 — — —  
10 — 28 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spécialistes obtiennent mille guérisons par an, en terminant les Maladies de la peau et du cuir chevelu, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital de Saumur le dimanche de chaque mois, et il est le même jour les malades particulièrement d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

**CREMINS DE FER DE L'ETAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-lez-Tours

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. —	matin.	10 h. 31	matin.	11 h. 15	matin.
8 25	—	—	—	—	—
11 15	—	7 39	soir.	—	—
1 17	soir.	4 55	—	—	—
4 55	—	—	—	—	—
7 50	—	11 48	—	—	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 15.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.  
58<sup>e</sup> ANNÉE (1882).

Prix du volume broché . . . . . 7 fr. »  
— cartonné . . . . . 8 50  
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer chaque volume séparément.

**MAGASIN PITTORESQUE**

**MAGASIN PITTORESQUE**

RÉDACTEUR EN CHEF : M. EDOUARD CHARTON, MEMBRE DE L'INSTITUT.  
La collection se compose des années 1833 à 1881. — Le volume 1881 (49<sup>e</sup> année) a été mis en vente le 5 décembre 1881.  
LES ABONNEMENTS COURENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER DU 31 DÉCEMBRE. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

**OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :**

**TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE** des quarante premières années du *Magasin pittoresque*.  
1 volume broché . . . . . 7 fr. »  
Cartonné . . . . . 8 50

**ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE** de 1851 à 1882, environ 30 gravures dans chaque Almanach.  
Chaque almanach . . . . . 50 c.

**ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE** ; 1 vol. grand in-4°, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.  
Prix . . . . . 15 fr.  
**VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES** ; 4 volumes, 941 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 6 fr.  
L'ouvrage complet . . . . . 24

**HISTOIRE DE FRANCE**, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15 »  
**LECTURES DE FAMILLE**, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque* ; 1 volume in-4°. — 2<sup>e</sup> édition.  
Prix, broché . . . . . 5 fr.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Dézé, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE.

En totalité ou par parties, formées au gré des acquéreurs,

**UNE VASTE MAISON**

Située à Montreuil-Bellay, rue des Forges.

Appartenant à M. BEDON.

Cette maison comprend plusieurs corps de bâtiments, pressoirs, celliers, grange, hangar, cour et grand jardin.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, soit à M<sup>e</sup> PAPIN, huissier à Montreuil-Bellay, soit à M<sup>e</sup> HACAULT, notaire. (234)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine.

**UNE MAISON**

Rue Saint-Jean, n° 44.

Occupée par M. Limier, marchand de parapluies.

S'adresser à M. MOLLY, rue Bodin 20, à Saumur. (111)

**A LOUER**

**DEUX MAISONS**

Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir.

La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir.

La seconde, occupée par M<sup>e</sup> Guichard, corsetière.

Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire. S'adresser à M. Prudhommeau et à M<sup>e</sup> Guichard, ou au bureau du journal.

**A VENDRE**

**UN TERRAIN**

A Saumur, rue de Bordeaux.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire, place de la Bilange. (216)

Etude de M<sup>e</sup> RENARD, notaire à Blaison (Maine-et-Loire).

**VENTE VOLONTAIRE DE VIN**

Le lundi 24 avril 1882, à une heure de l'après-midi, M<sup>e</sup> RENARD procédera, commune de Saint-Remy-la-Varenne, à trois kilomètres de la station de Saint-Mathurin (ligne d'Orléans), A la requête de M. Baudriller, grand viticulteur à Blaison, à la vente aux enchères en totalité ou par lots qui ne seront pas inférieurs à 50 hectolitres, de 1,200 hectolitres de vin rouge provenant de ses vignobles de la Grande-Varenne et de Gobier.

MM. les négociants trouveront à Saint-Remy un hôtel des plus confortables.

S'adresser, pour avoir des renseignements, à M. BAUDRILLER, à Blaison, ou à M<sup>e</sup> RENARD. (231)

Etude de M<sup>e</sup> GOUTARD, notaire à Neuillé.

**VENTE MOBILIÈRE**

APRÈS DÉCÈS.  
A Neuillé, au domicile de feu M. ROBERDEAU,  
Le dimanche 23 avril 1882, à midi, et le lundi 24 avril, à la même heure.

On vendra :

**LE DIMANCHE**

Batterie de cuisine, tables, chaises, armoires, buffets, vaisselle, lits complets, glaces, linge de table et de service, draps, cloches en verre, brouettes, fûts vides, bois de travail, voiture et harnais.

**ET LE LUNDI**

Ameublement de salon, comprenant : canapé, fauteuils, chaises, consoles, guéridon, glaces et garnitures de cheminée ;  
Ameublement de salle à manger et de chambres à coucher, porcelaines ;  
Un atelier complet de tourneur, ajusteur, menuisier et forgeron, comprenant grande quantité d'outils en très-bon état.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais. (230)

BLANCHISSÈRE SAUMUROISE.

**AVIS**

Le Directeur invite les dames à venir, tous les mardis, à partir de midi, pour visiter l'établissement et se rendre compte de la supériorité et des soins apportés dans le blanchiment du linge. (193)

**AVIS**

M. GRELLET prie la dame qui a trouvé dimanche dernier un mouchoir brodé, garni de dentelle, initiale M, de bien vouloir le lui envoyer au Café de la Paix.

Ce mouchoir a été perdu près de chez M. Finet, loueur de voitures.

**A L'ABEILLE**

Modes, Mercerie, Bonneterie.

Maison J. PÉRARE,  
Rue Saint-Jean, 22.

On demande un JEUNE HOMME comme apprenti. (181)

**AVIS**

**LES MAGASINS DE LA GLANEUSE**  
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes.  
Conditions avantageuses. (543)

ON DEMANDE un apprenti maréchal-ferrant.  
S'adresser au bureau du journal.

DEMANDE D'EXPÉDITIONNAIRE.

M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, 27, demande un expéditionnaire d'un certain âge, ayant quelques notions de comptabilité.

DEMANDE DE CLERC.

M<sup>e</sup> CHARRIER, notaire à ARGENTON-CHATEAU, demande un Clerc ayant plusieurs années de stage.

**AVIS**

Les personnes atteintes d'une maladie des voies urinaires ont suivies les traitements et ne guérissent pas. Elles peuvent écrire au Docteur RITH, à Saint-Jean-de-Lesne (Côte-d'Or). Leur guérison est certaine.

**VICHY** SOURCE LARBAUD AÎNÉ. — Eau minérale alcaline gazeuse, employée avec succès contre chlorose, gravelle, diabète, dyspepsie, goutte. Chez les M<sup>rs</sup> d'Eaux minérales et Pharmaciens.

**MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE**

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en

redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE DANS UN TEMPS RELATIVEMENT court fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge, un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QU'ILS LE PLUS SOUVENT ONT LES BRONCHES PERDUS PRÉVENT CERTIFIÉES. La FARINE MEXICAINE est le seul remède vraiment efficace pour guérir la TUBERCULOSE, la LARYNGITE, la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les RHUMES, les ÉPISTAXES prématurées et toutes les maladies de la gorge. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif, d'une grande valeur nutritive, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des enfants, des valétudinaires, des vieillards, auxquels elle est si salutaire. SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilogramme et 250 grammes, au prix de 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente au détail chez le Dépositaire général, à Paris, M. R. BARLÈRE, pharmacien, rue de Valenciennes, 101. Dépôt à Saumur chez M. GODDET, épicerie, rue d'Orléans.

**50 pour 100 de REVENU PAR AN**  
**LIRE LES MYSTÈRES DE LA BOURSE**

Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr. PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

Thés **CHOCOLAT** Vanille

Qualité supérieure

**GUÉRIN-BOUTRON**

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.  
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 4 fr. 25 la boîte.  
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.